



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juin 2018



Numéro 56

Directeur de Publication : M. Gwenn Le Nay

Coordination - Rédaction : Sylvie Péresse

Crédits photos : Services de la Commune - Sylvie Péresse
Le Télégramme - Ouest-France

Traduction de l'édito en breton : Mickaël Messina

Rédaction et traduction en breton de la page Histoire locale :
Christophe Bernard

Conception, mise en page et réalisation : Images & Diffusion
5, rue de Bécherel - Plouay - 09 54 80 59 88

Impression : Imprimerie du Scorff - Roudenn Grafik - Plouay - 02 97 33 34 89



Notre bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier Oxygen Silk produit à partir de fibres recyclées.



MAIRIE DE PLOUAY
4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 31 51
E.mail : contact@plouay.fr

SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE	03
RETROSPECTIVE	04 - 05
MEMOIRE - DEFENSE	06 - 07
INFOS DIVERS	08 - 09
VIE ECONOMIQUE	09
CULTURE	10 - 11 - 12
ENVIRONNEMENT	13
SOCIAL	14 - 15 - 16
AU FIL DU SCORFF ET AUTOUR DE MANEHOUARN	17
PETITE ENFANCE	18 - 19 - 20
JEUNESSE - SCOLAIRE	21 - 22 - 23
BUDGET - FINANCES	24 - 25
TRAVAUX - EQUIPEMENTS	26
EN DIRECT DE LORIENT AGGLOMERATION	27
ECOLE DE MUSIQUE	28
EXPRESSIONS "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	29
ETAT-CIVIL	30



Retrouvez l'info de votre commune sur le site plouay.fr

Nouveau : la vitrine Offresenville

Contactée par la société Proxiweb, la municipalité a décidé la création d'une vitrine plouaysienne. Celle-ci est rattachée au site internet plouay.fr et rassemble les professionnels et les associations de la commune qui ont souhaité y figurer. N'hésitez pas à la consulter.



Recensement : la population plouaysienne

Notre population est en hausse de 0.9% sur les cinq dernières années.

Populations légales du 1er janvier 2015 en vigueur à compter du 1er janvier 2018

Population municipale :	5 529	Population totale :	5 654
Population comptée à part :	125	dont : ménages :	5 507
		communautés :	97
		personnes sans-abri/ habitation mobile :	0

Edito du maire

Édito en Aotrou MÉR



Comme vous allez le découvrir dans les pages Budget-Finances de ce Bulletin d'Informations Municipales, notre commune se porte bien. Depuis 2014, nous avons limité les dépenses au plus juste et notre endettement par habitant a chuté de 980 € en 2013 à 646 € en 2017. Nous avons programmé des projets importants lors des dernières élections municipales : ce soin particulier attaché à nos finances va nous permettre de tenir ces engagements et de concrétiser des projets structurants pour notre commune :

- Dans le domaine sportif : club house pour le FCP, local au vélodrome, piste de BMX homologuée compétition
- Dans le domaine urbain : aménagement nord du centre-ville de l'agglomération

Vous découvrirez en page Équipements sportifs le détail des projets. Ceux-ci sont bien avancés et nous passerons très prochainement aux travaux.

Concernant aménagement nord du centre-ville de l'agglomération, les architectes ont présenté les premières esquisses en mai après une longue analyse de l'existant. Ces esquisses ont été, selon notre habitude de concertation, présentées aux riverains et utilisateurs des infrastructures implantées sur ce secteur. Une réunion publique s'est déroulée en mairie début juin. Le CCAS s'apprête de son côté à vivre un tournant majeur : la construction d'un nouvel EHPAD. Les choix président à cette construction ont été faits avec le souci constant des occupants.

Notre commune poursuit sa progression démographique et confirme chaque jour son attractivité. Nous nous devons de soutenir celle-ci. Cela passe par des investissements certes importants mais ceux-ci visent toujours l'amélioration du cadre de vie des plouaysiens.

La vie plouaysienne est aussi marquée par la tenue de grandes manifestations d'envergure parfois nationale comme les derniers Championnats de France de cross country qui se sont déroulés dans le domaine de Manehouarn en mars. Certes, cela occasionne quelques désagréments mais ceux-ci sont réparables et réparés. L'impact de ces grandes manifestations sur notre commune n'est pas quantifiable en terme d'économie et de rayonnement mais il est certain. J'en veux pour preuve le nombre croissant de ces manifestations. Les visiteurs sont charmés par la ville et surpris par la qualité de ses infrastructures dont le domaine de Manehouarn est indéniablement le fer de lance.

Forts de ces retours élogieux, et pour les plouaysiens, nous entendons poursuivre notre démarche.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin qui permet de prendre la mesure de l'action municipale et vous souhaite à tous un bel été.

Èl 'h uelèh ar pajennaou er budjet bar Bulleteñ-ma, 'h ia mat en traou get hoñ parrez. A oudé 2014, ni'beus ansiet preñnein nebeutoh a draou, nezen en delé 'vo péiet get peb unon ba Ploé 'nes dichennet dia 980€ ba 2013 de 646€ ba 2017. De gevér er voéherèh miri devehañ, ni'boè laret pesort projèaou ni'bè pet lanset : pugur 'soursiamb mat ag argant er barrez, ni 'ellei kas er labouriaou-se de bén :

- eit er sport, 'vo zaùet or h-« club house » eit en FCP, on ti bihan 'tal er pist bélo, hag or pist BMX éspres-kaer eit gober koñkou-riaou.

- eit er vourh : ni 'rei labouriaou ba lein kreiz-kér.

Hui 'ellei gouiet muihoh ar en traou-se ma leñnet er bajen « Equipements sportifs ». Er projèaou-se zo avanset mat er er paper, ha hémbèr 'h ellimb krog bar labour eit mad.

Eit hanternoz kreiz-kér, en architèkted 'neus zellet mat doh péh e oè groeit déjà, ha 'neus kannièr o flañaou ketañ ba miz Mé.

Er plañaou-se, èl berped, zo pet diskoeit de dud er hartér ha d'en dud e implia péh zo 'barh. Pédet 'oè pet en dud-se d'er réunion zo pet groeit bar miri ba pén ketañ miz Mehaouen.

On dra neué flam 'vo groeit eit er CCAS eùe : zaùet 'vo on ti neué eit en dud ansion. Peb tra zo pet choéjet 'n or jonjal berped ban dud 'vo 'chom 'barh.

En nonbr a dud ha zo 'chom ba Ploé 'greska dahmat, ha bamdé 'h uè guelet muihoh a dud 'tont. Ni ia de zerhiel de labourat eit en dra-ma.

Nezen 'vo rhet lakat argant ba traou neué, mè groeit 'veint eit guellhat hag ésat buhé en dud ag er barrez.

Èl 'h ouiet, 'h uè groeit fèstaou bras ba Ploé, èl er championnat Frans cross country, ha zo pet groeit ba park Manéhoarn ba miz Meurh. Guir ie 'ta on nebeud diézemantaou get en traou-se, mè rhanjet 'uè en traou arlerh.

Diés e gouiet peté ie poeñz er fèstaou-se eit er homèrs ba Ploé hag eit brudein er barrez, mè zur omb hèdeus or boeñz vras. Guelet e uè kement-se, kè a vlé de vlé 'h uè muihoh-mu a fèstaou sort-se.

Ploé 'blija or bochad d'er viziterian, ha boémet 'uint pe uelant pégen braù 'h uè kampennet en traou eit er fèstaou.

Ni 'fauta d'omb derhiel de vont ar en hént-ma eit digemér berped guèl er viziterian hag eit plijein de dud Ploé eùe.

Espér 'meus 'po plijadur 'l'heñn er bulleteñ-ma hag e ziskoa labour tud er miri. Ni 'souéta on hañùiah mat d'oh.

Gwenn Le Nay, Maire

Rétrospective

7 - 8 décembre - Téléthon

Grâce à la mobilisation des associations plouaysiennes, l'édition 2017 du Téléthon a permis de récolter 3180,81€.



21 décembre - RBG à an hent - Radio Bro Gwened sur la route.

Une fois par mois, Radio Bro Gwened installe son studio mobile dans une commune du pays vannetais et part à la rencontre de ses habitants. C'est à Plouay que RBG a posé ses micros le 21 décembre dernier.

Mériadec Vally, service civique à RBG, avait au préalable enregistré une visite sonore du centre-ville avec Jean-Pierre Le Floch ainsi qu'une carte postale sonore à l'école de musique. Le 21 décembre, plusieurs émissions ont été diffusées en direct de notre commune sur les ondes de RBG : Joséphine Guégan, Emile Le Diodic, Sylviane Guiff et Edmont Beuzet ont évoqué le passé de la commune dans la spéciale de *Kreiz Mitin* ; Gwenn Le Nay, Maire, Patrick Fernandez, président du Comité des fêtes, et Sylvain Nignol, agent du patrimoine, ont présenté la commune de Plouay dans l'émission de midi. Goual Belz, directeur de l'école primaire de Manehouarn et Marie-Josée Le Borgne ont quant à eux participé à une heure d'émission en breton. Véronique Le Palud a présenté le Chantier d'insertion de Manehouarn, Danielle Le Goualler et Eliane Le Bouard, l'association "La Plume de Plouay" dans l'émission culturelle. Une veillée musicale bilingue avec les musiciens et chanteurs de Spered Bro Ploue et de Kas-a-Barh a clôturé cette journée de radiodiffusion.

[Retrouvez ces émissions en podcast sur www.radio-bro-gwened.com](http://www.radio-bro-gwened.com)



5 janvier - Cérémonie des vœux du maire

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire a accueilli de très nombreux élus du pays de Lorient et de très nombreux habitants de la commune. En présence des deux conseils municipaux, enfants et adultes, Gwenn Le Nay, maire, a dressé le bilan de l'année 2017 et annoncé les projets pour l'année 2018.

[Le diaporama de ces vœux est toujours visible sur la page Facebook mairie de Plouay.](#)



10 février - Le forum de la rénovation de l'habitat

Le premier Forum de la rénovation de l'habitat de Plouay s'est tenu à la salle des fêtes. Ce forum, initié par André Kervéadou, adjoint au maire, a été organisé par les services de Lorient Agglomération, Espace info habitat et la Chambre des métiers et de l'artisanat du Morbihan. Une douzaine d'artisans locaux ont présenté leur savoir-faire aux visiteurs et cette première édition a connu un franc succès.

Deux conférences ont en outre été proposées : la première sur les travaux d'aménagement de l'habitat pour le maintien à domicile des personnes âgées, la seconde sur les économies d'énergie.





● 26 février - Montée des cloches dans le beffroi

Les trois cloches parties en restauration (voir BIM de décembre) ont été remontées par l'entreprise Bodet dans le beffroi lui aussi restauré. Elles ont retrouvé tout leur lustre et rythment à nouveau la vie paroissiale. Suivez la montée de Constance-Maria et de Jeanne-Marcelle en vidéo sur la page Facebook mairie de Plouay.

● 10 et 11 mars - Championnats de France de cross country



Les mauvaises conditions météorologiques n'ont freiné ni l'intérêt du public ni l'enthousiasme des concurrents ! Ceux-ci étaient 3 337 sur les lignes de départ et tous ont unanimement salué la qualité du site de Manehouarn qui a redonné à l'épreuve, souvent courue sur des hippodromes, toutes ses lettres de noblesse : montées, descentes, boue... les coureurs étaient dans leur élément sur ce parcours très exigeant. Les 25 000 spectateurs, souvent venus de très loin, ont apprécié le spectacle : « *C'est une chance inouïe pour une commune d'avoir un site pareil !* »

Ces championnats de France étaient les cinquièmes organisés en Bretagne, les derniers remontant à l'année 2000 (à Carhaix).

● 7 avril - Accueil des nouveaux arrivants

Avec une croissance démographique de près de 1% par an, la ville de Plouay témoigne de son attractivité dans le pays de Lorient. Chaque année, les nouveaux arrivants, ceux qui se sont inscrits sur les listes électorales, sont conviés à une cérémonie d'accueil en salle du conseil municipal. Celle-ci leur permet de faire connaissance avec les élus et de recevoir une documentation sur leur nouvelle commune.

Pourquoi ont-ils choisi Plouay ?

« *J'habite en plein centre-ville avec mes deux enfants. C'est génial ! Il y a tout à Plouay : des commerces, des écoles, des activités pour mes enfants comme pour moi !* » déclare cette jeune mère. « *Nous ne connaissions pas la commune ; nous recherchions une maison en Bretagne... c'est à Plouay que nous l'avons trouvée ! Nous nous plaisons beaucoup ici : résidant dans une zone pavillonnaire limitrophe du centre-ville, nous pouvons tout faire à pied !* » ajoute cette jeune retraitée.



Mémoire - Défense

● Cérémonie du 19 mars

Les anciens combattants se sont retrouvés nombreux en ce lundi 19 mars (date officielle du cessez-le-feu) pour célébrer La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Lors de cette cérémonie, plusieurs anciens d'Afrique du nord (appelés du contingent) ont été décorés : Serge Le Calvé (27 mois de présence en AFN), Désiré Kervéadou (26 mois en AFN), Jean Emery (27 mois en AFN), Charles Le Fur (24 mois en AFN) et René Royant (18 mois en AFN) ont reçu la médaille commémorative. Gérard Le Gleut (22 mois en AFN), Lucien Rouzau (13.5 mois en AFN) et Eugène Guégan (22 mois en AFN) ont reçu la médaille Titre de reconnaissance de la nation.

● Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Le 8 mai, la cérémonie commémorant la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie a réuni élus, anciens combattants et citoyens au Monument aux morts de la Place de l'église et au Monument de la Résistance au cimetière. Cette cérémonie a revêtu un caractère particulier puisqu'elle a été l'occasion de trois remises de décorations.

M. Georges Quillien a été décoré de la Médaille militaire, 3^{ème} décoration française dans l'ordre de préséance, après l'ordre de la Légion d'honneur et l'ordre de la Libération.

Né en 1960, Georges Quillien a intégré la Marine nationale le 3 janvier 1979, embarquant comme matelot sur le sous-marin Le Terrible. De 1981 à 1995, il navigue à bord des sous-marins Sirène, Le Redoutable, Le Béveziers, le Vénus. Affecté à terre pour la première fois en 1995, il est responsable du centre d'entraînement à l'écoute sous-marine du GESMAT. Il est proposé à la distinction de la Médaille militaire en 1996 pour services rendus à la Nation durant ses quelques 25 000 heures de plongée à bord des sous-marins.



M. Pierre-Yves Dréan a été décoré de la Croix du combattant.

Il s'est engagé à Nîmes en 1972. Après une formation à Evreux et une affectation à Saint-Cyr L'école, il est muté à Djibouti en 1978 et ce pour 2 ans. Suivent des affectations à Paris puis à Bordeaux Mérignac. Au cours de cette dernière, il est désigné pour aller en opération extérieure au Tchad en 1990. À son retour, il est affecté à Tour puis en Nouvelle Calédonie. Sa carrière militaire se termine à Rochefort en 2001.



Ces deux décorations ont été remises par Henri de Bronac, ingénieur général de l'armement.

Hommage à Arnaud Beltrame et aux victimes des attentats de Trèbes et Carcassonne.

Le samedi 31 mars, à l'initiative des associations patriotiques locales et de l'Amicale des anciens de la Légion étrangère, un hommage solennel a été rendu au Colonel Arnaud Beltrame, à Jean Mazières, Christian Medves et Hervé Sosna, victimes des attentats perpétrés le 23 mars. Cet hommage s'est déroulé en présence de Stéphane Richard, chef de la Communauté de brigades de Pont-Scorff.



● François de Bronac de Bougainville à l'honneur

L'assistance a vécu un moment exceptionnel lors de cette cérémonie du 8 mai qui a mis à l'honneur le doyen des hommes de notre commune. M. François de Bronac de Bougainville, né en 1918 et Chevalier en date du 17 août 1945, a en effet été élevé au rang d'officier de la Légion d'honneur par décret du Président de la République en date du 26 avril 2018. Cette distinction lui a été remise par l'amiral Forissier, grand-officier de la Légion d'Honneur et ancien chef d'état-major de la Marine.



C'est son action pendant la seconde guerre mondiale, suivie d'activités dans la réserve, qui a valu à M. François de Bronac de Bougainville cette promotion dans l'ordre prestigieux de la Légion d'Honneur.

À la fin de l'été 1939, il devait intégrer l'École Nationale Supérieure de l'Aéronautique mais l'ordre de mobilisation générale du 1er septembre l'envoie à l'école des officiers du génie à Versailles. Début mai 1940, il rejoint comme aspirant une unité du génie près de Grenoble où il est chargé de préparer la destruction des ponts de la vallée de la Chartreuse. La signature de l'armistice intervient avant l'arrivée des Allemands et des Italiens et il procède alors au déminage des ponts avant d'être démobilisé. En septembre, il rejoint l'école où il a été admis, à Saint Etienne d'abord, puis à Toulouse à la rentrée de septembre 1941.

Là, un de ses camarades le met en contact avec un réseau de résistance intéressé par ses connaissances en matière d'utilisation des explosifs. Amené dans le cadre de sa scolarité à visiter les nombreuses usines d'aéronautique de la région toulousaine, réquisitionnées au profit de l'armée de l'air allemande, il réalise après chaque visite, un dossier expliquant comment pénétrer dans l'usine, désignant quelles sont la ou les principales machines à détruire, précisant où placer les charges explosives et enfin comment quitter les lieux discrètement. Certains de ces plans seront exécutés, notamment à l'usine Ratier à Figeac, réquisitionnée pour la production des hélices des chasseurs allemands Messerschmidt 109. La destruction des machines d'usinage d'hélices entraînera une répression terrible sur les habitants de Figeac, mais sera une cause majeure, aux dires mêmes du haut commandement allemand, de la défaite allemande dans la bataille des Ardennes.



Fin 1942, l'invasion de la zone libre signifie la rupture de l'armistice et François de Bronac de Bougainville décide de reprendre les armes. Le 15 août 1943, il franchit de nuit les Pyrénées en vue de rejoindre l'Afrique du Nord. Il est arrêté par les carabiniers espagnols et connaît la brutalité et la promiscuité des prisons de droit commun à Saragosse puis à Barbastro avant de rejoindre le camp de Miranda puis d'être transféré de Malaga vers le Maroc, contre des phosphates que l'Espagne obtient à bon compte contre ses prisonniers français.

Ayant rejoint l'armée d'Afrique du Général Giraud, il choisit d'intégrer les Commandos de France. Nommé sous-lieutenant, il commande une section de mortier à la tête de laquelle il s'illustre par l'audace et la précision de ses tirs dans les combats de la campagne de France, la contre-offensive allemande en Alsace durant l'hiver 44-45 et la libération de Belfort. Au printemps 1945 et une fois le Rhin franchi, la campagne d'Allemagne le conduit jusqu'en Autriche.

Après la capitulation ennemie du 8 mai 1945, il rentre en France et retourne à nouveau sur les bancs de l'école.

Elève-ingénieur, il porte la croix de chevalier de la légion d'honneur et la croix de guerre avec palmes que lui ont valu quatre citations dont deux à l'ordre de l'Armée. Plus tard, la médaille des évadés de France et celle des internés de la Résistance lui seront décernées. Mais François de Bronac de Bougainville est fier également d'avoir réussi, au prix d'une discipline exigeante de chaque instant, à ramener sains et saufs tous les hommes de sa section alors que les pertes des Commandos de France ont été considérables. Il effectue ensuite plusieurs périodes de réserve et est promu jusqu'au grade de chef de bataillon. De retour à la vie civile, François de Bronac de Bougainville fait carrière dans l'organisation du travail puis dans l'industrie sucrière. Celle-ci s'achève en 1975. Il se consacre alors, à Kerdrého, à l'élevage de poneys Connemara et au centre équestre du Crano.

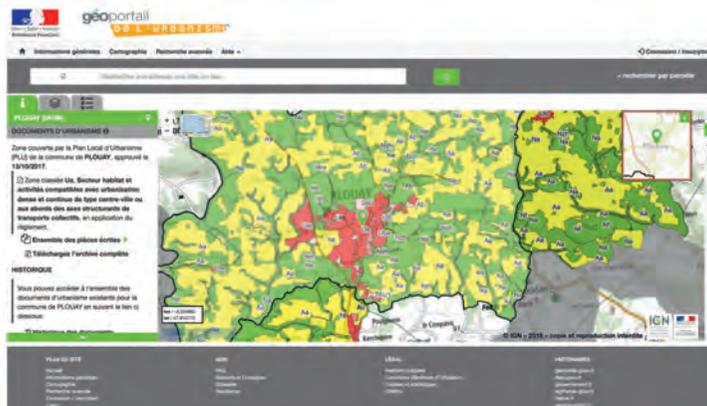
C'est à Thibaut qu'est revenu l'honneur de porter le coussin présentant l'insigne de la Légion d'honneur de son arrière-grand-père.



● Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le PLU communal est désormais consultable sur le site géoportail de l'urbanisme. La consultation peut se faire à la parcelle, avec une vue aérienne... et toutes les pièces du PLU sont téléchargeables.

Géoportail est accessible depuis notre site plouay.fr onglet Plouay au quotidien puis urbanisme.



● L'élagage des arbres et l'entretien des abords des réseaux de communications électroniques

La question de l'entretien des abords des réseaux de communications électroniques et, en particulier, de l'élagage des arbres à proximité des lignes aériennes de télécommunications est régulièrement posée par les maires.

L'article 85 de la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique apporte de nouvelles réponses qui devraient faciliter les opérations d'entretien des réseaux (modification des articles L35, L47 et L51 du code des postes et des communications électroniques).

Les obligations du propriétaire

Afin de prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communications électroniques, il revient aux propriétaires des terrains situés à proximité de ces réseaux d'entretenir les abords, via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. A cette fin, l'opérateur de communications électroniques est tenu de proposer au propriétaire

l'établissement d'une convention pour organiser ces opérations d'entretien. S'agissant du domaine public, les modalités de réalisation de ces opérations sont définies au moment de la passation de la convention d'occupation domaniale ou de la délivrance de la permission de voirie.

Le rôle de l'opérateur propriétaire de la ligne de communications électroniques

Comme il a été indiqué précédemment, l'opérateur doit se rapprocher du propriétaire (public ou privé) pour organiser les modalités d'organisation des opérations de coupe pour prévenir d'éventuels endommagements de son réseau. S'il revient au propriétaire de procéder à l'élagage des arbres situés sur son terrain, la loi prévoit des situations où il appartient à l'opérateur d'accomplir les opérations d'entretien :

- lorsque les coûts sont particulièrement élevés,
- lorsque les opérations présentent des difficultés techniques ou pratiques de nature à porter atteinte à la sécurité et à l'intégrité des réseaux,
- lorsque le propriétaire n'est pas identifié,
- lorsque le propriétaire est défaillant.

Dans ce dernier cas, les opérations d'entretien sont assurées par l'opérateur aux frais du propriétaire du terrain. L'exécution des travaux doit être précédée d'une notification aux intéressés et au maire de la commune, siège du terrain. S'il s'avère nécessaire d'accéder à l'intérieur de la propriété, à défaut d'accord amiable ou de convention conclue entre le propriétaire et l'opérateur, une autorisation du président du tribunal de grande instance sera requise.



Conseil architectural aux particuliers

Construire, aménager ou rénover un bâtiment pour sa future habitation représente pour chacun, un investissement important.

Réussir son projet personnel, c'est concilier budget, confort et fonctionnalité de l'espace de vie, performance énergétique et qualité architecturale. Cela nécessite une réflexion en amont afin de traiter les points fondamentaux comme par exemple le choix du terrain, l'implantation de la maison, une conception et une fonctionnalité adaptées aux futurs usagers, les techniques de construction, les modes de chauffage ou encore le choix des matériaux...

Le CAUE du Morbihan propose à tout particulier qui le souhaite, de bénéficier d'un conseil architectural gratuit pour l'aider à se poser les bonnes questions, définir son projet en trouvant les solutions constructives et techniques, les plus appropriées notamment en fonction de ses ressources financières.



8, avenue Edgar Degas - 56000 VANNES
Tél : 02 97 54 17 35 • Fax : 02 97 47 89 52 • conseil@caue56.fr

www.caue56.fr
Habiter le Morbihan, vivre en Bretagne

NOUVEAUX COMMERÇANTS

BLANC BRUN

CHANGEMENT ADRESSE
 Son- Image - Electroménager
 (vente et réparation) - pose antennes
 Magasin ouvert le mercredi toute la
 journée et le samedi matin ou sur RDV.



Richard Joubaud
 7 rue Jean Brito - ZI de Restavy
 02.97.33.29.39
 joubaud.richard@orange.fr
 site : wwwblancbrun.fr

ETHIOPATHE

CHANGEMENT ADRESSE



Frédérique Le Menn
 11 rue de la Croix blanche

SAGOT LOCATION PLOUAY MATÉRIEL

CHANGEMENT ADRESSE
 Location de matériel - Vente matériel
 bâtiment / bois / jardin



Landry Sagot - Michel Jaffrelot
 8, rue Jean-Brito, ZI de Restavy.
 Entreprise Sagot : 02.97.33.31.85
 Plouay matériel : 07.88.14.74.06
 Sagot.location@wanadoo.fr
 Plouay.materiel@orange.fr

LES TEMPS MODERNES

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
 Bar-tabac-jeux



Philippe et Karine Le Gallo
 1, place de la Mairie
 02 97 33 23 11

IZZICARS

NOUVELLE ACTIVITE
 Mécanique - Carrosserie - Entretien -
 Diagnostic - Réparation toutes marques -
 Vente véhicules neufs et occasion



Jonathan Izzi
 10 rue René Laënnec – Bat 2
 ZI de Restavy
 02 97 11 61 45 - 06 59 22 56 20
 izzicars56mail.com

F&JAUTO56

NOUVELLE ACTIVITE
 Réparation - diagnostic toutes marques



Frédéric Rémot
 9 rue René Laënnec
 ZI de Restavy
 07 68 41 07 44

TY GUY OUEST

NOUVELLE ACTIVITE
 Entretien VMC – dépannage électricité et
 plomberie



Laurent Tanguy
 07 77 07 46 15
 tanguy.laurent403@gmail.com
 Site : <https://tanguylaurent403.wixsite.com/tyguyouest>

LE SALON

NOUVELLE ACTIVITE
 Coiffure mixte



Du mardi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30
 à 19h - Le vendredi de 8h30 à 12h et de
 13h30 à 19h - Le samedi de 8h30 à 12h et
 de 13h30 à 17h30 - En continu sur R/V les
 vendredi et samedi

Julie Pouliquen
 26 rue des Alliés
 02 97 11 32 80

LA MODE EN FOLIE

NOUVELLE ACTIVITE



Prêt à porter - accessoires

**Ludivine Guého
 et Véronique Toumelin**
 1, place de l'Église 02.97.11.53.40

● Spectacle de Noël :

Félix & Croquette à la mer

Deux gros chats, sympathiques et attachants, étaient de retour à Plouay pour fêter Noël à la médiathèque.

Effectivement les enfants connaissaient déjà Felix et Croquette dans une autre aventure et dans un autre lieu. Cette fois-ci les deux gros matous sont partis à la découverte de l'univers marin peuplé d'animaux étranges et fascinants. Une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont applaudi ce spectacle interactif, festif, drôle et ponctué de chansons originales chantées en direct par les marionnettistes.



● Les ateliers contés

Depuis le mois de janvier la médiathèque propose une nouvelle animation autour du conte.

Dans une ambiance ludique et créative, Maryana Charrant, conteuse professionnelle, enchante les petites oreilles grâce aux histoires d'ici et d'ailleurs. Chants, percussions et autres accessoires transportent le jeune public au cœur de ces récits pleins de couleurs et d'exotisme.

Ces rencontres mensuelles nécessitent une inscription auprès du personnel de la médiathèque.

● Ateliers "Récréatives" à la médiathèque

Depuis 4 ans, Sandra Collineau (Atelier Bulle) propose des rencontres en lien avec la littérature jeunesse durant lesquelles les enfants s'initient aux différentes techniques artistiques.

Cette année le thème du goût, de l'alimentation et des repas était le fil conducteur des séances que la plasticienne a animées à la médiathèque, au RAM et à l'EPHAD. De très belles réalisations ont vu le jour lors de ces ateliers pour le plus grand plaisir des anciens comme des plus jeunes. La dernière séance "Récréatives" de la saison, ouverte aux parents, a rencontré un grand succès. De magnifiques pâtisseries chocolatées en argile ont été réalisées et dégustées ...avec les yeux. Toutes ces créations ont été exposées à la salle du Vieux Château durant la dernière semaine du mois de mars.



● La Compagnie *Les enfants perdus* de retour à Plouay

La compagnie *Les enfants perdus* est bien connue à Plouay puisqu'elle y a été accueillie en résidence en 2013-2014.

Laurent Cotel, directeur artistique, auteur et metteur en scène, est revenu cette fois avec un spectacle créé en 2015 et qui ne cesse de tourner depuis en France et à l'étranger. Maroc, Chine, Espagne... la réalité rejoint la fiction pour les trois comédiens de La Famille Frapelini qui raconte...un voyage.

Très visuel, ce spectacle théâtral d'inspiration circassienne mêlant poésie et burlesque a été très apprécié des 750 spectateurs qui l'ont vu. En effet, deux représentations scolaires ont permis aux collégiens et aux primaires de savourer les aventures de la Famille Frapelini les 19 et 20 avril avant la tout-public du 20 avril.



300 collégiens des collèges Saint-Ouen et Marcel Pagnol ont vu la pièce le jeudi 19 avril. Élèves et enseignants ont été ravis par ce spectacle offert par la municipalité. Une rencontre en bord de scène a permis à une classe d'échanger avec les trois comédiens et avec Laurent Cotel à partir des questions préparées en classe en amont.

● Le salon des arts - 20^{ème} édition

Du 11 au 25 mai, le public a bénéficié d'une double exposition. En effet, pour marquer cette 20^e édition, la municipalité a organisé une rétrospective des œuvres lauréates au cours des éditions précédentes.

Toutes ces œuvres ont été acquises par la municipalité et sont exposées de façon permanente dans les locaux municipaux. Cette rétrospective a permis un nouveau regard sur ces œuvres réunies pour la première fois : le public a pu apprécier la variété des techniques et des sources d'inspiration des artistes locaux.



L'exposition de l'année a rassemblé les œuvres de 17 artistes. C'est Yves Zerly de Cléguer qui a emporté les faveurs du jury avec sa toile *Le rameur au coucher de soleil*. Celle-ci a été acquise par la municipalité et a rejoint le fond ainsi constitué.

Printemps de Manehouarn



Comme chaque année, cette manifestation dédiée au jardin et à la nature revêt une dimension culturelle et artistique : cette 11^{ème} édition a mis Le biodivertissement à l'honneur.

● Le lombric fourchu, le héros du potager

Déjà venu en 2008, Iwan Laurent était de retour cette année avec un nouveau spectacle humoristique destiné aux enfants.

A l'aide de son héros, le lombric fourchu, Iwan Laurent leur a fait découvrir l'efficacité des auxiliaires que sont certaines plantes et certains insectes. Grâce à ce spectacle ludique, tous ont compris l'importance du respect du sol de nos jardins et de l'eau de nos rivières.



● Des insectes géants



Caroline Chomy, artisan vannier, a animé un atelier de réalisation collective à destination des bénéficiaires du Chantier Nature et Patrimoine. Ceux-ci ont ainsi tressé de magnifiques insectes géants sur des structures réalisées bénévolement par M. Gérard Guillemoto, au cours de la semaine qui a précédé le Printemps de Manehouarn. Ces insectes d'osier ont été exposés dans la cour d'honneur du château et une démonstration de tressage a permis de montrer au public les techniques employées.

● Des sculptures sur fruits et légumes

Vincent Le Moual (L'art du goût) a sculpté sous les yeux du public toute la journée. Le Kae-Sa-Luk trouve ses origines en Thaïlande. Ce travail d'orfèvre sur fruits et légumes (à chair ferme...) aboutit à des œuvres aussi colorées qu'éphémères.



● Une exposition de bonsaï

Cet art oriental fascine toujours et cette exposition de bonsaï a attiré de nombreux curieux.

Des conseils et des démonstrations ont aussi été donnés par les membres de l'association Bonsaï Bretagne L'Orient.



● Une balade et cueillette contée

Maryana Charrant (l'atelier à conter) et Kristell Corre (diététicienne-nutritionniste) ont proposé une balade de deux heures dans le parc. Cette balade a été ponctuée de haltes qui ont permis aux participants de redécouvrir les plantes locales et d'écouter les contes.



Printemps de Manehouarn

Malgré un temps froid et venté, le public est venu nombreux en cet après-midi du dimanche 15 avril. L'accueil chaleureux des exposants a compensé les températures hivernales. Le Printemps de Manehouarn bénéficie de partenariats avec Lorient Agglomération, La compagnie des ports du Morbihan et l'Association des jardiniers de Bretagne.



• Une exposition de photographie

La population plouaysienne était invitée à participer à un concours photos et/ou de dessin sur le thème « Biodiversité, faune et flore locale ». Trois photos ont été déposées dans la catégorie enfants et douze dans la catégorie adultes. Exposée dans la pièce du pignon est du château, cette exposition a été vue par de nombreux visiteurs.



Le coléoptère (un Morime rugueux - *Morimus asper*, capricorne très rare chez nous) de Mme Letellier et le martin-pêcheur du jeune Hugo Le Vouédec ont remporté la faveur du jury.



• Visites commentées du château



Le patrimoine n'a pas été oublié : les deux complices Sylvain Nignol et Christophe Bernard ont entraîné les visiteurs sur les pas de la famille de Pluvié, propriétaire du domaine de Manehouarn jusqu'en 1985.





Environnement

Semaine des alternatives aux pesticides



Une animation culinaire a été organisée sur le marché des producteurs locaux le jeudi 22 mars. Sylvie Jezequel, diététicienne, a échangé sur la diététique, la cuisine saine et bio et la limitation des déchets avec les chalandes de ce marché. Elle a préparé devant eux des préparations culinaires à partir des produits du marché.

La projection du film *Demain* prévue le 23 mars a été annulée faute de participants.



JARDIN - RÉGLEMENTATION

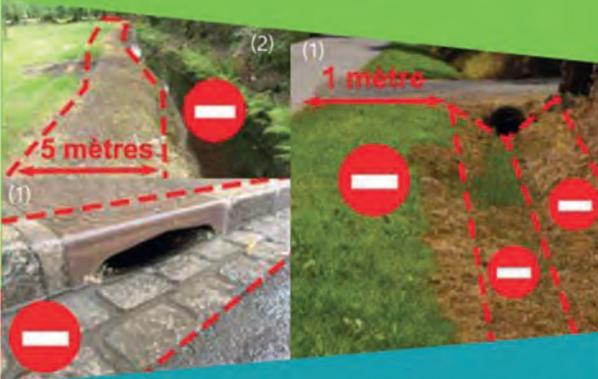


VOS DROITS
ET DÉMARCHES

UTILISATION DE PESTICIDES

RAPPELS RÉGLEMENTAIRES

A PROXIMITÉ DES COURS D'EAU, DES FOSSÉS ET DES CANIVEAUX, L'USAGE DE TOUS LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES QUELS QU'ILS SOIENT (DÉSHERBANT D'ORIGINE VÉGÉTALE OU NON, INSECTICIDE, FONGICIDE, ANTI-LIMACES...) EST INTERDIT. (1)



Les pesticides doivent être utilisés dans le strict respect de leur autorisation de mise sur le marché. Seuls les désherbants sont autorisés pour le désherbage ; les anti-mousse ou les détergents sont interdits.

Eau & Rivières
de Mayenne

mce
la maison
de l'écovillage

2019 : les produits
chimiques au jardin,
c'est fini ! *

Qu'est-ce
qu'on attend
pour jardiner
au naturel ?

Retrouvez toutes les astuces sur le site :

www.jardinaunaturel.org

* Produits phytosanitaires interdits de vente, de détention et d'utilisation sauf les produits de biocontrôle, à faibles risques ou utilisables en agriculture biologique à partir du 1er janvier 2019 (loi Labbé).

Eau & Rivières
mce
ÉCOPHYTO
3EVI

INFORMATIONS PRATIQUES



Le brûlage
des végétaux
est interdit.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Pensez à utiliser l'herbe des tontes et les feuilles mortes pour pailler vos parterres.



La baignade
est interdite
dans les
étangs de
Manehouarn.

Celle-ci peut entraîner des affections de santé graves par contact ou ingestion.



Pour des
trottoirs
propres

Mon maître pense à tout pour mes sorties estivales et il ramasse mes crottes !
Etués avec sachets sont en vente à l'accueil de la mairie.



Respectez les
heures de tonte :

Du lundi au samedi :
de 9h00 à 12h00 et
14h00 à 19h00
Dimanche - jours fériés : de
10h00 à 12h00

● La vie à l'EPHAD

La vie des résidents est animée à l'EPHAD tant l'équipe s'attache à leur donner une réelle qualité de vie. Si ces animations occupent le quotidien des résidents, leurs enjeux sont bien plus profonds. Activités sociales ou « sensorielles » permettent de maintenir l'intérêt, la curiosité, de créer des liens sociaux entre résidents, de maintenir ou garder le contact avec l'extérieur, de multiplier les rencontres, elles rythment le temps et favorisent aussi l'estime de soi.

Des moments partagés avec les plus jeunes



Octobre - Atelier Halloween

Avec la complicité des enfants du Conseil municipal, les résidents ont créé le décor qui a marqué Halloween dans la résidence.



Novembre - Ass'mat et multipattes

Les résidents et les tout-petits ont pris grand plaisir à côtoyer les animaux.



Janvier - Atelier manuel

Participation active de tous avec les tout-petits accompagnés de leurs assistantes maternelles (Ass'Mat et P'tits bouchons)



Février - Atelier musical

A la faveur d'une convention entre le SIVU Ecole de musique et l'association Ass'mat et P'tits bouchons, Nathalie Ouptier, professeur de l'école de musique, intervient régulièrement à l'EPHAD.

Les fêtes traditionnelles, des moments privilégiés



Décembre - Noël

Après une sortie visant à faire les achats et un atelier de conception d'éléments de décoration, la résidence est parée pour les fêtes de fin d'année. Un spectacle Mémoire a enfin entraîné les résidents à la découverte de Noël, d'hier à aujourd'hui et à travers leurs souvenirs. Par un spectacle vivant alliant la comédie, la chanson et le mime, Manuel Morin a invité chacun à retrouver toutes les saveurs de cette fête éternelle.



Février - Chandeleur

Des résidents retrouvent des gestes familiaux pour le plaisir de tous.

Des créations



Février – Atelier créatif

Sandra Colineau (Atelier Bulle) anime régulièrement des ateliers créatifs. Celui de février a porté sur le thème de l'année, la nourriture, en vue de l'exposition du mois de mars (cf pages culture).

Mémoires d'ici et d'ailleurs



Février – Un tour du bourg

La résidence Les résidents ont retrouvé la verve de Jean-Pierre Le Floch... une belle occasion de se remémorer le Plouay d'antan.



Mars – Un petit tour en Amazonie

Maryanna Charrant (L'atelier à conter) a conduit son auditoire en Amazonie grâce à ses contes.

Des sorties



Mars - Repas à la crêperie

Un moment très convivial autour d'une bonne table.



Avril – Sortie au Haras d'Hennebont

Le plaisir du contact avec un animal que certains ont côtoyé dans leur jeunesse à la campagne.



La vie de la résidence Louis Ropert est aussi marquée par des événements tels les 107 de notre doyenne, Mme Le Nel. Le 30 mars, cet anniversaire a été fêté en compagnie de sa famille, des personnels, des élus et des résidents.



● Enquête sur l'isolement et la vie relationnelle

L'Association Familles Rurales de Plouay a pour projet la mise en place d'activités adaptées en faveur des personnes vivant à leur domicile et présentant un risque d'isolement social (âge avancé, handicap, maladie, ...).

C'est pourquoi elle mène aujourd'hui une enquête sur l'isolement et la vie relationnelle des habitants de la commune et de ses environs dans le but de recueillir leurs attentes. Le résultat de cette enquête permettra à Familles rurales de définir plus précisément ses actions dans ce domaine. Le nombre de réponses sera déterminant pour la qualité du projet de l'association et sa fiabilité.

Ce questionnaire est anonyme, il est mis à disposition du public, en mairie, à la bibliothèque, au C.C.A.S de Plouay. Il est également téléchargeable sur les sites internet de : www.famillesrurales.org/plouay/ et www.plouay.fr

Les réponses peuvent être déposées dans ces mêmes lieux publics, jusqu'au lundi 30 juillet 2018.



● Un nouvel EHPAD

Cette année 2018 sera marquée par le projet de reconstruction d'un nouvel EHPAD. Depuis plusieurs années, le CCAS de PLOUAY a lancé une réflexion avec Bretagne Sud Habitat, propriétaire du bâtiment. Cette étude a abouti à la validation de la reconstruction sur site d'un nouvel établissement.

En septembre 2017, BSH a lancé un appel d'offre en Conception/Réalisation pour mener ce projet. Trois équipes ont été retenues (entreprise générale et architecte) et elles travaillent actuellement pour nous présenter leurs projets. En juin 2018, l'analyse des offres a entériné la concrétisation de ce projet d'un point de vue technique et financier. Ce projet en « opération tiroirs » devrait se dérouler en deux phases échelonnées sur trois années. La première phase consistera à construire un bâtiment d'hébergement de 70 places. Dans un second temps, l'ancien bâtiment sera démolé afin que les parties techniques puissent être construites (cuisine, restaurant, blanchisserie...).



● Le SAAD - Service d'Aide à Domicile

Créé en 1976, le Service d'Aide à Domicile du CCAS de PLOUAY a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap.

40 Auxiliaires de vie expérimentées interviennent au domicile des usagers sur les secteurs de CALAN, LANVAUDAN, INGUINIEL et PLOUAY. En 2017, elles ont réalisé 45 000 heures auprès de 277 usagers. Les aides à domicile peuvent vous accompagner et vous soutenir dans les actes de la vie quotidienne, à savoir : l'entretien du logement (linge, courses, ménage, repas, etc.), le maintien d'un lien social, l'aide dans les démarches administratives ...



● Une nouvelle responsable au SAAD

Depuis juillet 2017, Marlène LE LU s'est associée à Josiane BARACH pour gérer le Service d'Aide à Domicile de PLOUAY. Titulaire d'un master 2 en management des organisations sanitaires et sociales à l'Université de Lorient, Marlène LE LU a auparavant été coordinatrice dans une agence privée d'aide à domicile à Pontivy. Riche de cette expérience, elle a rejoint l'équipe du CCAS de PLOUAY. Ses missions sont les suivantes :

- Accueillir les usagers et leurs familles pour les accompagner dans la mise en place du service et les démarches administratives (dossier APA, caisses de retraite, etc.),
- Élaborer les plannings des 40 auxiliaires de vie,
- Mettre en place une démarche continue d'amélioration de la qualité,
- Proposer des formations aux auxiliaires de vie en travaillant avec les professionnels de l'EHPAD

de PLOUAY (analyse des pratiques, gestes et postures, hygiène, etc.).
Le tarif horaire 2018 est arrêté par le Conseil Départemental à 21,85 €.

Nouveauté : Depuis le 1^{er} janvier 2017, les prestations d'aide à domicile ouvrent droit à une déduction fiscale ou à un crédit d'impôt à hauteur de 50% des sommes engagées.

● « Ma commune- ma santé » : le dispositif se poursuit en 2018

Aujourd'hui en France, 4,5 millions de français n'ont pas accès à une complémentaire santé faute de moyens financiers. Le renoncement aux soins dentaires ou d'optique est de plus en plus fréquent.

C'est pour répondre à cette problématique que l'association ACTION propose aux communes le dispositif « MA COMMUNE MA SANTE » qui permet aux administrés de bénéficier d'une complémentaire santé mutualisée à des tarifs avantageux. En avril 2017, le CCAS de PLOUAY a signé une convention de partenariat avec l'Association ACTION.

Si vous êtes intéressé(e) par ce dispositif nous vous invitons à prendre contact avec le CCAS de PLOUAY au 02 97 33 30 85, les prochaines permanences se dérouleront au mois de septembre. Lors de ces RDV, le représentant de la mutuelle communale pourra réaliser une étude gratuite et personnalisée de votre demande.

Vous pouvez aussi effectuer les démarches sur internet sur le site www.macommunemasante.org ou par téléphone 05 64 10 00 48.



Pour plus d'informations : www.ccas-plouay.fr
CCAS de PLOUAY Service d'Aide à Domicile,
1, allée des Tilleuls 56240 PLOUAY
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mme LE LU ou Mme BARACH
Au : 02 97 33 30 85 ou par courriel : c.c.a.s.plouay@wanadoo.fr





Au fil du Scorff et autour de Manehouarn

A héd er Skorv
hag endro da Manéhoarn

Cette rubrique vous propose de partir à la découverte de l'histoire, du patrimoine et de la culture de notre belle commune de Plouay. Elle est rédigée en français par Christophe Bernard, président du Comité Histoire et Patrimoine de Plouay.

La charcuterie Le Brize (1914 – 2018)

De tout temps, le bourg de Plouay a été réputé pour la qualité de sa charcuterie. Au 20^{ème} siècle, on y a en effet compté jusqu'à treize charcuteries. Certains ont même qualifié Plouay de « capitale de la charcuterie » du pays de Lorient. Attardons-nous sur l'histoire de l'une des plus fameuses d'entre elles : la charcuterie Le Brize, fière d'une activité centenaire.

C'est en 1914 que Vincent et Marie-Josèphe Le Brize s'installent rue Mentec. Vincent étant mobilisé durant la guerre, Marie-Josèphe tient seule la charcuterie, tout en élevant ses quatre enfants. Elle tue ses cochons elle-même, prépare la charcuterie qu'elle vend ensuite sur les marchés à l'aide de sa charrette tirée par un cheval. Vincent décède en 1931 des suites d'une maladie contractée pendant la guerre. C'est à nouveau seule que Marie-Josèphe assume de front son travail de charcutière et l'éducation de ses enfants.



Marie - Josèphe Le Brize

En février 1958, deux de ses enfants, Baptiste et Louissette, poursuivent l'activité familiale, Baptiste étant marié à Francine Ribaud (Fine) et Louissette à Jean Henrio.

En 1962, la charcuterie Le Brize - Henrio s'installe au 7, rue des Moutons (actuellement rue du Commerce). En 1974, ils décident de fonder deux commerces distincts. Au décès de Baptiste Le Brize en 1994, ses fils Jacky et Michel reprennent l'affaire familiale avec l'aide de Fine, leur mère.

Fine a beaucoup de plaisir à échanger en breton dans la boutique avec ses clients. Elle a une mémoire infailible sur les liens de parenté de toute la population plouaysienne, connaissant tous les prénoms des enfants, les âges de chacun ... Jacky et Michel sont également aidés à la fabrication par leur cousin Eric Hello.

Michel est présent aux halles de Merville à Lorient trois fois par semaine. Il y est secondé par Eric Hello le samedi. La maison Le Brize est présente aux halles de Merville depuis les années 1920.

Le samedi 3 février 2018, après 104 ans d'activité, la charcuterie Le Brize baisse définitivement le rideau. Véritable institution plouaysienne, l'excellence de la charcuterie Le Brize était reconnue de tous tant par la qualité de ses produits (lard rôti, saucisson à l'ail, jambon fait maison, pâté de campagne...) que par la chaleur et la simplicité de son accueil.

Christophe Bernard

Remerciements : La famille Le Brize, Sylvain Nignol.

Bar rubrik neùe-ma é kanniamb d'oh déskein traou ar istoër, ar hiritaj hag ar kultur hoñ parrez vraù a Bloé.

Charkuterèh er Brih (1914 - 2018)

A verpet 'ma brudet bourh Ploé a gaust 'h uè groeit charkuteri fiskal 'barh. Ban uigentvet kantvléad so pet bedék 13 charkuterèh barh-ama. Bout zo tud ha 'neus laret mémé 'h oè Ploé "kér kapital er charkuteri ba bro en Oriant".

Kaujamb on tammig doh istoër inon ag er ré anaùetañ aneñ : charkuterèh er Brih, ha 'neus padet ohpen kant vlé.

Bar blé 1914, Uisant ha Mari-Jojeb er Brih 'neus preñnet or voutik ba ru Ménteg. Pugur 'h oè pet kaset Uisant d'er brezel, 'ma rhet de Mari-Jojeb bout dahlet er charkuterèh hé-henon, ar en dro desaù hé foar a vugale. Hi 'lahè hé mhoh hé-henon, 'gampennè er bôd, hag en guerhè nezen bar marhadaou, 'n or gas hé mharhadoureh ba or har chechet get or jau. Marù 'oè Uisant ba 1931 a gaust d'or hleñued ha 'noè pet tapet durañt er brezel. Neze 'ma rhet de Mari-Jojeb bout groeit hé lhabour charkuterez hé-henon hoah adal nezen, ar en dro desaù hé bugale.

Ba miz Huèvreu 1958, daou doh hé bugale, Baptiste ha Louissette, 'neus keméret er voutik endro. Baptiste 'oè dimet get Francine Ribaud ("Fine") ha Louissette get Jean Henrio.

Ba 1962 'ma pet chanchet léh d'er charkuterèh Le Brize-Henrio, de vont d'er 7, rhu en Déuènt ("rue du Commerce" bemañ).

Ba 1974 hè'doè laket ba o jonj gober diù voutik.

Pe oè marù Baptiste er Brih ba 1994, é vabaou Jacky ha Michel 'neus keméret endro boutikaou o familh get zikour o mam, Fine.



Honna 'nezè or bochad plujadur é kaujal breton doh hé hlianted bar voutik. Hi'doè dahlet jonj a dout en dud doh Ploé, hag a istoër o familh : hi 'ouiè hañnaou er vugale, pesort oèd 'noè peb inon...

Jacky ha Michel e uè zikouret eùe get o handerù Eric Hellaou, hag e gampenna er bôd.

Michel e ia de goui Merville d'en Oriant tèr guéh bar zuhén. D'er Zadorn 'h uè zikouret get Eric Hellaou. Charkuterian er familh Brih 'ia de uerhein o marhadoureh de goui Merville a oudé er bléahaou 1920.

D'er Zadorn 3 a viz Huèvreu 2018, arlerh bout chomet 104 blé, 'ma pet jérret charkuterèh er Brih eit mat. Tout en dud doh er hornad e anaùe er voutik-se, a gaust de galité vras hé bôd (lard rhostet, saucisson get kignen, janbon groeit bar voutik, fromaj-kig mod er mézaou...), hag a gaust 'h uezè groeit de rah en dud on digemér amiabl ha hémb ardaou.

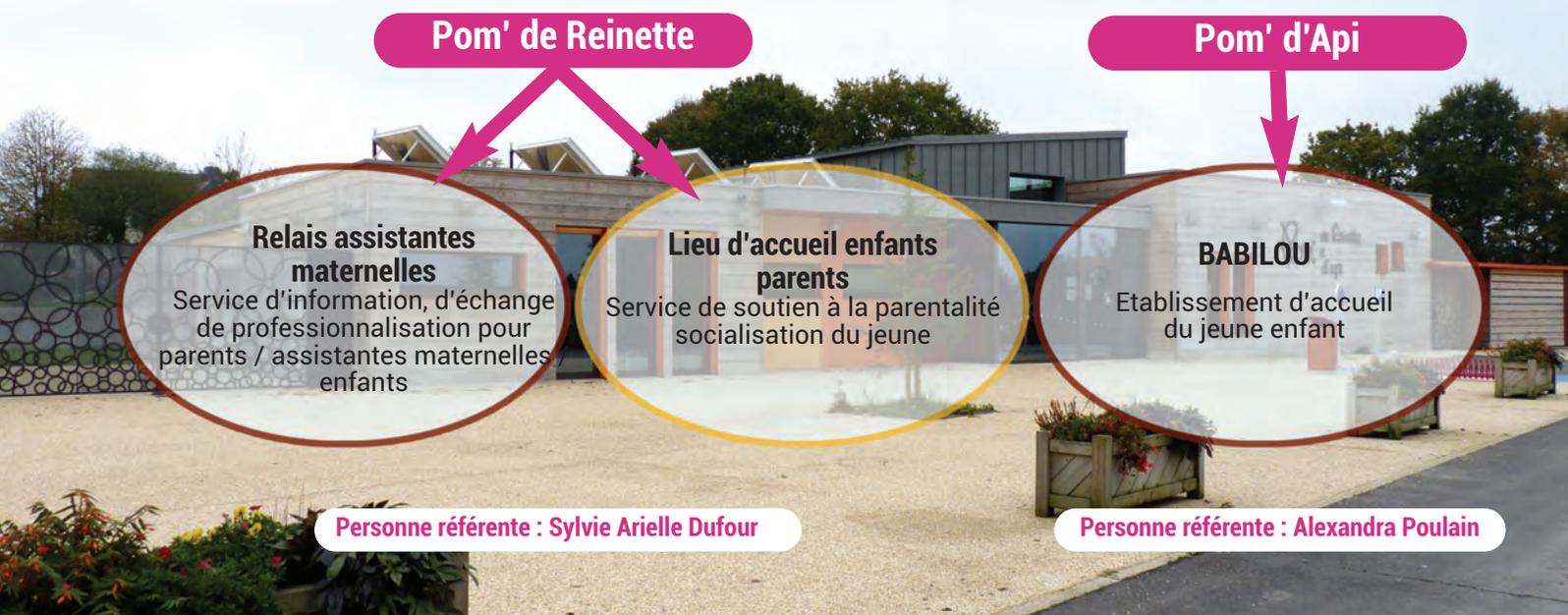
Christophe Bernard

Trugarez da : Loig Cheveau



Petite enfance

Maison de la petite enfance Pom'de Reinette et Pom'd'Api



Pom'de Reinette et Pom'd'Api en fête - Deux événements

● NOËL - vendredi 15 décembre 2017

La compagnie *Couleur d'Âme* a présenté aux enfants, aux parents et aux professionnels petite enfance de la maison de la petite enfance, le spectacle *Le premier Noël de toute petite étoile*. Une aventure poétique très appréciée au cœur de l'hiver !



● CARNAVAL - vendredi 6 février 2018

Sous le thème des jeux olympiques, Pom' de Reinette et Pom'd'Api se sont réunis au sein de la maison de la petite enfance. Enfants et professionnels petite enfance de l'accueil individuel et collectif ont partagé un moment festif. Trois espaces étaient ouverts : un espace comptine et jeux de doigts; un espace d'expression manuelles/peinture propre; un espace d'éveil corporel et moteur.



● Relais Assistantes Maternelles

● PROFESSIONNALISATION ASSISTANTES MATERNELLES

Tous les ateliers sont animés par les professionnels participant de l'accueil individuel du jeune enfant-assistants maternels et gardes à domicile, les intervenants et/ou l'animatrice du RAM. Les thèmes qui alimentent ces rencontres sont les saisons, les fêtes, et cette année 2017/2018 « alimentation les repas : tout un monde ». Tous ces ateliers invitent les tout-petits à développer leurs sens.

Fermeture du service du lundi 30 juillet au vendredi 24 août 2018 inclus.
Réouverture le **lundi 27 août 2018** à 9h00



● **SEMAINE ALTERNATIVE AUX PESTICIDES - ATELIER SENSORIEL**

Cet atelier d'exploration par le goût a été animé par Sylvie Jézéquel, diététicienne à la Maison de santé de Plouay. Les enfants ont découvert les ingrédients d'une salade (butternut, fromage, pain au lait), des aliments du marché des producteurs locaux de Plouay. Les enfants ont adoré... à la surprise des accompagnants pour certains !



ATELIER JARDIN Un nouvel aménagement a été réalisé par le Chantier Nature et Patrimoine de la commune de Plouay : l'espace a été aplani et réalisé en pallier pour une circulation plus adaptée aux tout-petits.



ATELIER SENSORIEL SON Un atelier calme avec des casseroles et des cuillères en bois ! Extra...et surprenant !



ATELIER ARTS PLASTIQUES Animé par Sandra Colineau, plasticienne de l'Atelier Bulle, cet atelier permet une autre forme d'exploration sensorielle : argile, peinture, des supports de plaisir partagé, d'expériences et d'accompagnement éducatif pour les assistant maternel et les enfants.



● **ÉVEIL CORPOREL ET MOTEUR**

Ces ateliers se sont déroulés à Calan (commune associée au RAM par convention) et ont été animés par deux psychomotriciens : Flavie Augereau (4^e trimestre 2017 - 2^eme trimestre 2018) et Thomas Guiot (1^{er} trimestre 2018)

La présence de ces deux professionnels sur les matinées d'éveil corporel et moteur, sur des périodes distinctes, apporte des dynamiques complémentaires : présence masculine auprès des professionnels et des enfants, appropriation de l'accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels personnalisée.



● **ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL**

Animé par Nathalie Ouptier, professeur de flûte traversière à l'école de musique du Scorff au Blavet, cet atelier a fait régner une ambiance printanière donnée par des comptines et des chansons à gestes, œufs musicaux, anneaux en bois avec oreilles de lapins, grelots, balafon : un moment de joie partagée et des richesses culturelles recueillies pour agrémenter le quotidien éducatif et l'expression orale chez le jeune enfant.

● **OCTOBRE 2017 - RENCONTRE ÉDUCATIVE : COMMENT ACCOMPAGNER LE JEUNE ENFANT DANS L'AUTONOMIE ?**

Celle-ci a été animée par Flavie Augereau, psychomotricienne. Les professionnels petite enfance de l'accueil individuel et les parents ont partagé un espace d'expérimentation et d'échange : qu'est-ce qu'accompagner quelqu'un ? accompagner un jeune enfant ?





Petite enfance



● MATINÉES ENFANTS/PARENTS/ASSISTANTES MATERNELLES

Chaque samedi matin qui précède une période de vacances est une occasion de partage pour tous :

Le 16 décembre : un atelier d'éveil musical animé par Nathalie Ouptier, professeur de flûte de l'école de musique du Scorff au Blavet.

Le 24 février : un espace d'éveil corporel et moteur animé par Thomas Guiot, professionnel psychomotricien de la Maison de santé de Plouay.

Le 21 avril : un espace jeux animé par Arielle Dufour – animatrice du Ram.

Les parents apprécient ces matinées : « *C'est un moment privilégié avec notre enfant dans un espace adapté* ».

● LAEP « Pom' de Reinette »



LAEP « Pom' de Reinette » -Lieu d'Accueil Enfants Parents- ouvert tous les jeudis matins de 9 h 30 à 12 h, sur Plouay

Enfants et parents/grand-parents/accompagnants, vous êtes bienvenus dans cet espace qui vous est dédié : jeux, partage et soutien, rencontres, échanges. Ces matinées sont dédiées aux tout-petits. L'accueil est libre et neutre (heure d'arrivée et de départ à votre convenance - sans inscription).

Service Petite enfance - RAM- LAEP

Coordinatrice : Sylvie Arielle Dufour

Maison de la Petite Enfance « Pom'de Reinette et Pom'd'Api »,
Place Bécherel 02 97 33 14 61 ou ram.laep.plouay@orange.fr

● Multi-Accueil Pom'd'Api

● FÊTE DE NOËL :

Différents ateliers ont été proposés cette année aux enfants et à leurs parents autour de la décoration de Noël : pâte à sel, coloriages ou encore collages ont pu orner leurs sapins de Noël. Grâce à la participation de tous, un succulent goûter a été servi ensuite pour clôturer cette après-midi aussi marquée par la venue du Père-Noël dont la hotte était chargée de gourmandises !



● CAFÉ DES PARENTS ET ANIMATION TRIO :

Cette année encore nous poursuivons notre proposition d'atelier mensuel regroupant l'enfant, son parent et un professionnel.

C'est l'occasion de renforcer les liens de notre trio : parents-enfants-professionnels et d'échanger sur d'autres thématiques que celles du quotidien : les capacités infinies de l'enfant, son exposition au monde extérieur, les interactions et affections avec ses pairs et les professionnels, ses plaisirs, les compétences et les jeux.

Une fois par trimestre, un « café parents » est en outre proposé au Multi-Accueil. C'est un moment privilégié pour échanger autour de la question de l'éducation. Différents thèmes peuvent ainsi être abordés : le sommeil, la vaccination, l'alimentation... c'est aussi l'occasion pour les familles de se rencontrer entre elles.



● PÂQUES :

La traditionnelle chasse aux œufs s'est déroulée dans le jardin de Pom'd'Api. Quel plaisir d'y trouver de délicieux chocolats ! Ils étaient tellement bien cachés que nous en retrouvons encore !



Contact : Alexandra POULAIN
Directrice du Multi-Accueil Pom'd'Api - Place Bécherel
02 97 33 07 76
plouay-pommedapi@babelou.com - www.babelou.fr

Le multi accueil est ouvert du lundi au vendredi de 7h15 à 19h00.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

En cette dernière année de leur mandat, les jeunes conseillers municipaux ont vu l'aboutissement de deux projets d'envergure.



● La Commission Solidarité Prévention et Environnement

● PLANTATION DE CHÂTAIGNIERS

Le samedi 24 mars, les conseillers enfants aidés des élus adultes et de deux agents des services techniques ont planté 50 châtaigniers de quatre variétés (Belle épine, Marron vendéen, Précoce de vans et Maraval) dans le parc de Manehouarn.

Soucieux de leur environnement, les jeunes élus avaient, lors de leur élection en octobre 2016, émis le souhait de planter des arbres. Ce souhait a fait écho au projet évoqué depuis plusieurs années par Jacques Le Nay : ces deux volontés ont vu leur aboutissement dans cette plantation.

Cette plantation a été intégralement financée par RTE tenu par des mesures compensatoires dans le cadre du renforcement de la liaison électrique 225.000 volts depuis Calan vers Mûr-de-Bretagne. En effet, ces travaux de renforcement ont occasionné le déboisement de certains secteurs, notamment du côté de Vrai-Secours. Une convention de financement en vue de replanter 1.700 m² de bois et forêt a ainsi été conclue entre RTE et la commune (délibération du conseil municipal du 12 mai 2016) pour un montant de 2.145 € TTC.





Jeunesse & Scolaire

● La commission Sport et Loisirs du Conseil municipal des enfants

● INSTALLATION D'UNE PYRACORD

Les élus de cette commission ont longuement travaillé sur ce projet qui lui aussi avait déjà été évoqué par de jeunes conseillers il y a quelques années. La pyracord (9.42m de hauteur) a été installée le 11 juin par l'entreprise Kompan et complète les aires de jeux du domaine, celles-ci proposent désormais des activités pour des tranches d'âge plus importantes. Le montant total des travaux s'élève à 80 000 € (structure : 50 000 € et matériaux et terrassement : 30 000 €), les travaux de terrassement ayant été effectués au préalable par les services techniques.



● Le conseil municipal des enfants participe activement aux cérémonies officielles

Cela a été en particulier le cas lors de la cérémonie de commémoration de la victoire de 1945.



Alexia a participé au dépôt de gerbe au Monument aux morts.



Emma a porté les médailles et Noëlyne a lu le poème de Desnos, Ce cœur qui haïssait la guerre.



Salomé a participé au dépôt de gerbe au Monument de la Résistance.

● Retour à la semaine de quatre jours

La rentrée de septembre 2018-2019 verra le retour à la semaine de quatre jours. Cette décision a été prise en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves des écoles Arc-en-Ciel et Manehouarn. Un questionnaire a été adressé à ces derniers fin 2017 pour connaître leur position sur l'organisation des rythmes scolaires à mettre en place à la prochaine rentrée. De cette enquête, il ressort clairement qu'une majorité des parents d'élèves n'est pas favorable au maintien de la semaine à quatre jours et demi et souhaite un retour à la formule des quatre jours. En effet, sur 274 réponses reçues sur les deux écoles (78,74 % de retour de réponses), 158 réponses sont favorables au retour des 4 jours, soit 57,66 %, dont 55,66 % de l'école Arc-en-Ciel et 58,93 % de l'école de Manehouarn.

● Extension à l'école maternelle Arc-en-ciel



L'école connaît une hausse régulière de ses effectifs et certains locaux se révèlent insuffisants. Ainsi, la cantine et la garderie se tiennent dans la même salle ce qui occasionne une manutention quotidienne du mobilier pour adapter les locaux à chacun de ces usages. C'est pourquoi la municipalité a décidé la création d'un nouvel espace spécifiquement dédié à la restauration scolaire. Cet espace d'une surface d'environ 120 m² sera construit dans le prolongement de la cantine actuelle. Le coût prévisionnel de cette extension s'élève à 224 000 €.

● Une fresque géante sur les terrains de sport



Les sportifs et les passants l'ont remarquée... une fresque géante est peinte sur deux des murs d'enceinte des terrains de football. Ce projet a été initié par le collège Marcel Pagnol dans le cadre d'un projet au cours duquel François Kernén, alias Ezra, a travaillé avec des élèves de 4^e et de 3^e. En accord avec la municipalité et les riverains, les collégiens ont réalisé une fresque de 110 mètres de long !

● Vac'Loisirs

QUELQUES CHIFFRES DE 2018 :

De janvier jusqu'à maintenant :

Les mercredis après-midi : 126 participations

Vacances d'hiver : 149 participations.

Vacances de printemps : 140 participations.

Soit un total de 415 participations d'enfants toutes périodes confondues.

Les activités à succès :

Les soirées ont fait le plein sur les petites vacances : soirées pizzas, Time's up, Mac Do/ciné, soirée croc monsieur/ loup garou. Les sorties bowling, patinoire restent des indispensables des vacances. Mais les jeunes ont également apprécié une nouvelle activité « L'archerie Games » et les activités plus habituelles comme le foot en salle, le badminton sans oublier les ateliers cuisines.

L'ÉTÉ DE VAC'LOISIRS :

Les vacances d'été démarrent le 9 juillet et se finiront le 17 août. Un superbe été se profile à l'horizon au sein de l'espace jeunes. Une équipe dynamique vous accueille et vous propose de multiples activités. Au programme des activités sportives, ludiques, créatives, culinaires, des sorties et ce que vous aimez le plus, des soirées. Vous allez pouvoir passer vos vacances entourés de vos amis dans un endroit sympa et chaleureux. L'objectif étant de faire des rencontres, partager, découvrir de nouvelles activités. Nous plaçons donc ces vacances sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Pas besoin de partir loin pour s'amuser, de nombreuses animations se feront sur Plouay (Top chef, enquêtes policières, activités sportives, camouflage en forêt, loisirs créatifs, soirées...). Mais nous partirons découvrir également d'autres horizons afin de nous sentir réellement en vacances (accrobranche, plage, la Récré des trois curés...).



- UN CAMP MER DU 9 AU 13 JUILLET.

Le séjour se fera en camping à Guidel Plage. Sur place, piscine, toboggan, table de ping-pong et plage à proximité. Si vous aimez vous baigner, vous prélasser au soleil ou surfer, ce camp est fait pour vous. En plus de toutes ces activités, il ne faut pas oublier les soirées placées sous le thème de la détente et de la bonne humeur.

15 places maximum

Tarifs de 150 à 200 € selon votre quotient familial pour les Plouaysiens et 225 € pour les extérieurs.

**Vous pouvez déjà vous inscrire au 02 97 33 32 53
espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr.**

Espace jeunes

Espace de rencontre des jeunes de 11 à 17 ans. Activités de loisir (sportives, ludiques et culinaires) pendant les vacances scolaires. Foyer ouvert le mercredi de 14h à 18h (accès à internet, billard, baby-foot...)

Responsable service jeunesse :

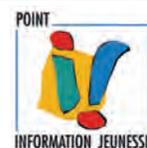
Anne-Laure LESPERT - 02 97 33 32 53

espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr

Point Information Jeunesse

Des infos sur tout, toute l'année

Le PIJ est un espace d'accueil et d'information où jeunes, étudiants, adultes, parents... ont accès à une information complète, pratique et actualisée. L'accueil est gratuit, anonyme, personnalisé et sans rendez-vous. Des réunions à thème sont régulièrement organisées (BAFA, baby-sitting...). Le PIJ est situé à l'Espace jeunes.



● Retour sur le résultat de 2017

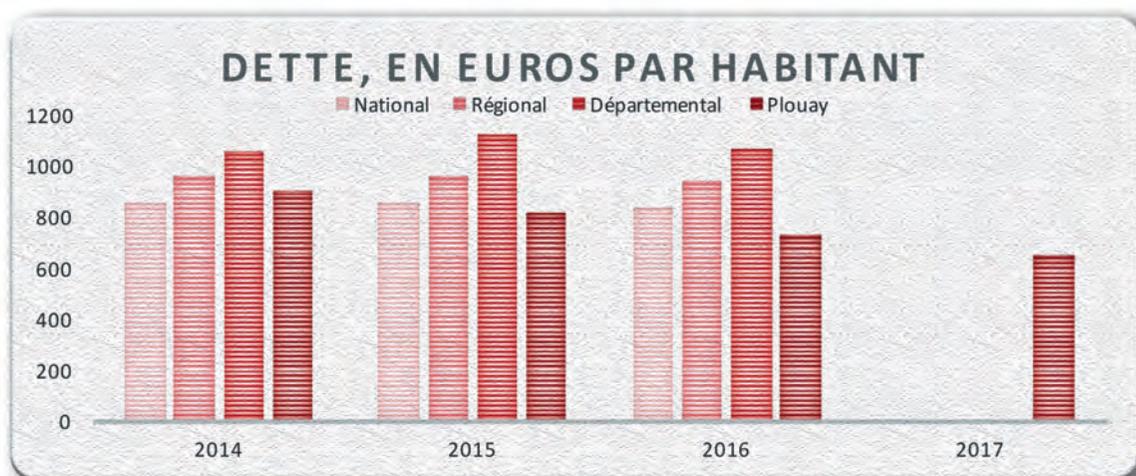
Un excédent (résultat bénéficiaire) de 951 505,26 euros a été réalisé sur l'année 2017. Cet excédent a pu être réalisé grâce à la poursuite de la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et par des recettes plus élevées que prévu. Les investissements prévus n'ont pas pu tous être terminés avant la fin de l'année, la part non réalisée est reportée en « reste à réaliser » sur 2018 et comptabilisée en 2018.

L'excédent de l'année 2017 est reporté sur l'année 2018. Il alimente la capacité d'autofinancement de la commune et permet de moins recourir à l'emprunt et de ne pas alourdir la dette par habitant.

● La dette de la commune

La commune n'a pas contracté de nouvel emprunt en 2017, pour la 4^{ème} année consécutive. Le montant total de la dette à fin décembre 2017 représente 3 600 074 euros soit une baisse de 10,84% par rapport à fin 2016. Selon les critères de la charte de bonne conduite des établissements bancaires et collectivités locales (Charte Gissler), la totalité de notre dette est jugée en A1 soit au niveau de risque le plus faible.

Ramenée au nombre d'habitants, cette dette représente 646,33 euros par habitant



Comparatif des ratios de la dette communale par habitant des communes similaires à Plouay (communes de 5000 à 9999 habitants appartenant à un EPCI à Fiscalité Professionnelle Unique). Les dettes nationales, régionale et départementales 2017 ne sont pas connues à ce jour.

● Et nos impôts ?

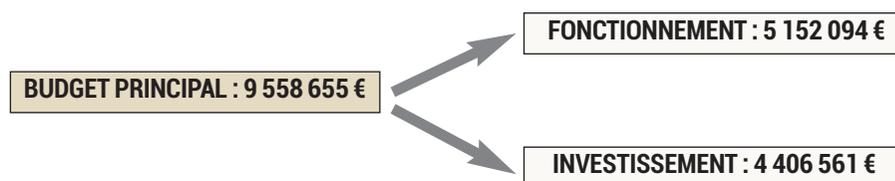
Dans le cadre de sa politique globale, et conformément aux engagements pris devant les électeurs, la municipalité confirme sa volonté de ne pas augmenter la pression fiscale sur les habitants. Depuis 2000, les taux d'imposition qui dépendent de la commune n'augmentent pas et seront toujours les mêmes en 2018, soit :

Taxe d'Habitation : 13.11% - Taxe Foncière 19.52% - Taxe Foncière Non Bati : 44.68%.

La réévaluation des bases locatives et les modifications des taux des autres collectivités peuvent augmenter le montant à payer mais cette augmentation n'est pas du ressort de la commune.

● Le budget primitif 2018

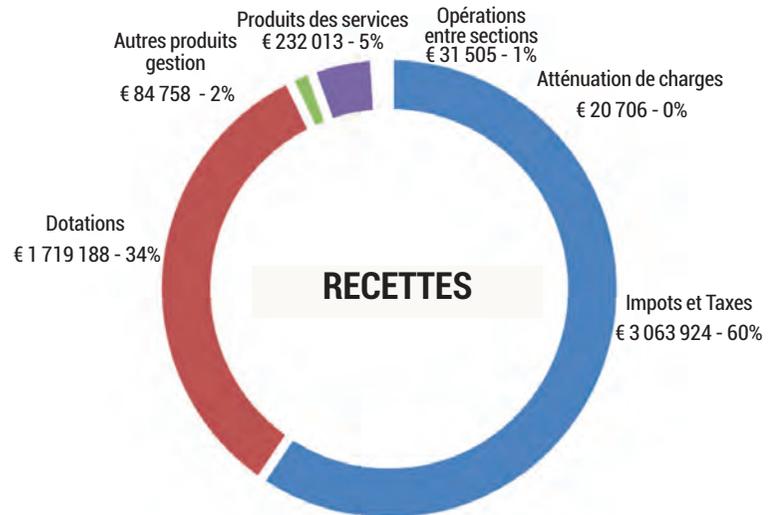
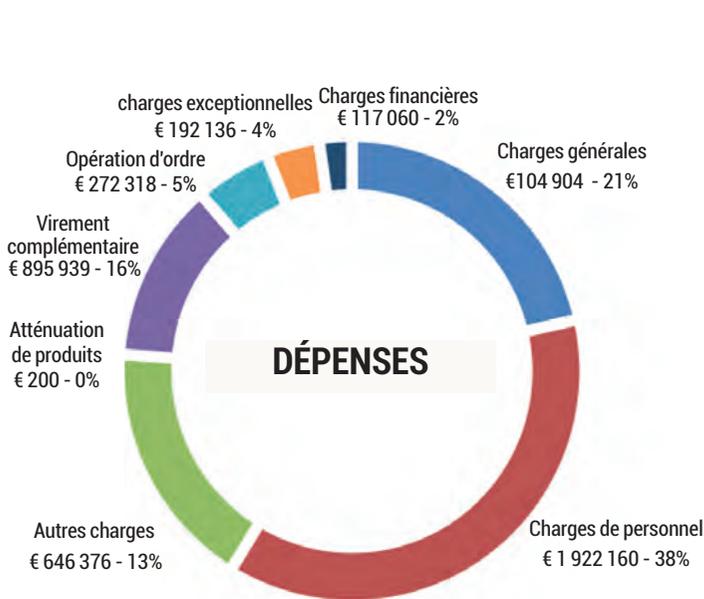
Le budget 2018 est bâti sur les mêmes principes que ceux des années précédentes. Il intègre la contribution au redressement des finances publiques qui, depuis 2014, représente près de 920 000 euros de baisse cumulée de dotations.



● Le budget de Fonctionnement 2018

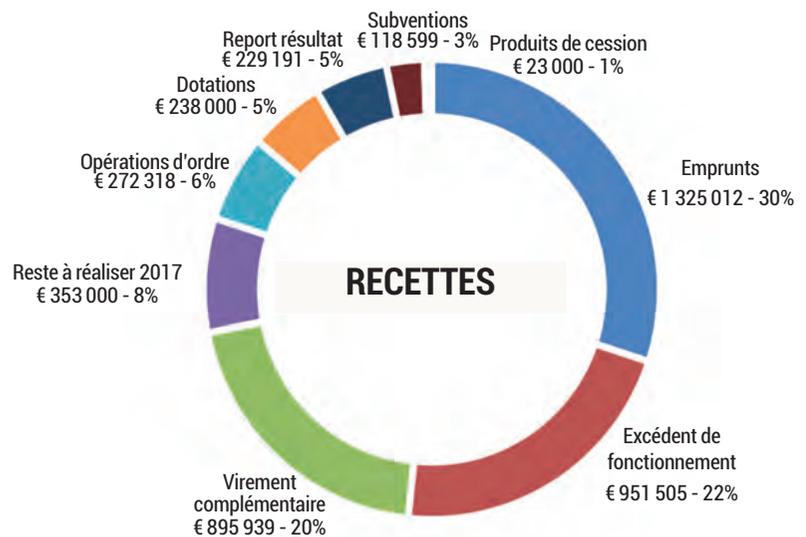
L'objectif, en 2018, est de poursuivre la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement afin de supporter les investissements sans avoir recours (ou de façon très limitée) à l'emprunt. Pour ce faire, nous devons :

- Contenir les charges de personnel malgré les augmentations du point d'indice, des promotions indiciaires et la mise en place du Rifseep (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel au sein de la Fonction Publique d'État qui remplace les indemnités existantes).
- Contrôler les dépenses générales tout en veillant à continuer l'entretien du patrimoine communal, à soutenir les associations Plouaysiennes, ...



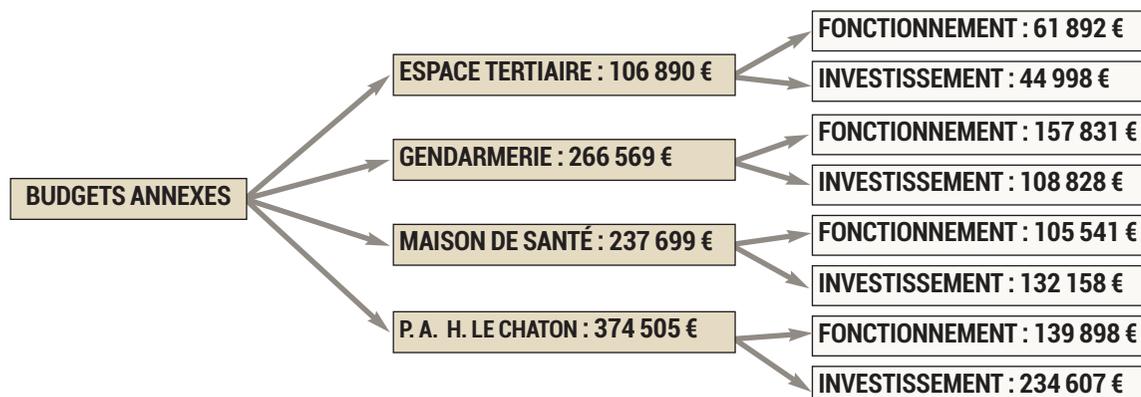
● Le budget des investissements de 2018 :

DÉPENSES	
PRINCIPAUX PROJETS D'ÉQUIPEMENT	
Investissements 2017 en cours	963 000 €
Voierie Urbaine	878 000 €
Aménagement Nord	675 000 €
Remboursement emprunts	446 000 €
Réserves foncières	385 000 €
Écoles	375 000 €
Bâtiments culturels	75 000 €
Bâtiments communaux	45 000 €
Voirie Rurale	31 000 €
Manéhouarn	23 000 €



● Budgets annexes

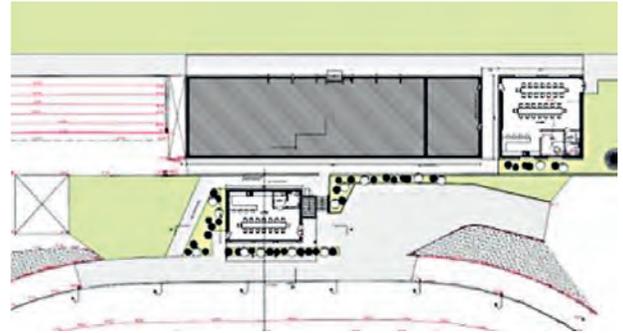
Selon les programmes en cours, des budgets annexes ont été mis en place pour faciliter la compréhension de ces programmes.





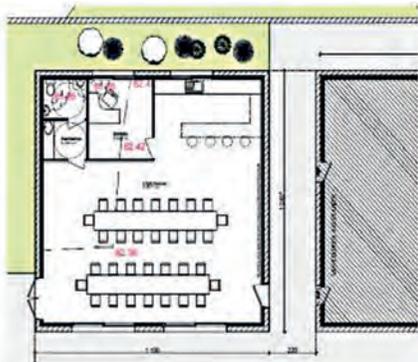
Travaux - Équipements sportifs

Deux locaux vont être construits sur le terrain de sport : un club house pour le FCP et un local pour le vélodrome. Ceux-ci viendront s'adosser au grand vestiaire.



● Création d'un club house pour le Football Club de Plouay

Le FCP compte 300 licenciés et ses locaux à la Maison des associations se révèlent exigus au regard de cet effectif. Un local d'environ 120 m² va par conséquent être créé dans le prolongement des grands vestiaires. Ce club house comprendra une grande salle, un coin bar-cuisine, un bureau et des sanitaires. Le coût de l'opération (tous frais compris) au stade de l'esquisse est estimé à 185 000 € HT. Les aides obtenues à ce jour s'établissent à 89 000 € soit 48% du coût hors taxes (la FFF participe à hauteur de 24 000 €). Le reste à charge s'élèverait donc à 96 000 € HT.



Ces esquisses sont indicatives et sont susceptibles d'être modifiées.



Vue avec belvédère. Ces esquisses sont indicatives.

● Local du Comité de la piste

Le comité regroupe quinze clubs de la région et utilise, depuis quinze ans, un préfabriqué qui se voulait provisoire. Un local adapté va remplacer cet algéco ; d'une surface d'environ 70 m², il surplombera le vélodrome et comprendra une grande salle, un coin bar-cuisine et des sanitaires. Un belvédère est prévu en option. Le coût de l'opération (tous frais compris) au stade de l'esquisse est estimé à 170 000 €. Les aides obtenues à ce jour s'établissent à 47 500 € soit 28% du coût. Le reste à charge s'élèverait à 122 000 €.

● Une piste de BMX homologuée compétition

Le sport connaît un développement important chez les jeunes depuis qu'il est devenu sport olympique. La piste actuelle étant une piste de loisirs, elle ne peut être homologuée pour la compétition. Pour satisfaire la demande en la matière sur le territoire, il a été décidé la création d'une piste homologuée. Cette piste d'environ 120 mètres linéaires présentera une butte de départ à 5 mètres et - 3 virages en bol. Le coût des travaux est estimé à 219 000 € HT. Les aides escomptées à ce jour s'établissent à 121 000 €. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet GEOMAT de Landerneau. Le démarrage prévisionnel des travaux est prévu mi-juin 2018.

Pour des raisons de sécurité, le site sera entièrement clos, son usage sera réservé à des pratiquants licenciés et permettra d'accueillir des compétitions de niveau régional et national. La piste actuelle restera en revanche ouverte à tous car elle est très utilisée par les jeunes et les familles.





En direct de LORIENT AGGLOMERATION



La zone d'activités de Restavy

La zone de Restavy, implantée à l'ouest du centre de Plouay, est gérée par Lorient agglomération. Cette zone, d'une surface de 50 hectares connaît un développement régulier mais dispose néanmoins de quelques terrains disponibles :

- 885 m² viabilisé
- 1187 m² à proximité immédiate de la pépinière, non viabilisé et qui nécessitera un accès par la voie interne de la pépinière
- un bloc de 3345 + 2220 m² en préparation pour un lotissement
- un grand terrain de 2631 m² en haut de zone qui ne sera pas découpé
- une surface de 2250 m² pour une façade plus commerciale.

Des locaux sont également disponibles :



Dans la Pépinière d'entreprises :

Ensemble de 3 ateliers + 1 bureau libres de 252 à 305 m² + 1 salle de réunion commune de 43 m²

Ateliers : bac acier isolé sur charpente bois lamellé collé / porte sectionnelle de 400 x 300/éclairage industriel suspendu

Bureaux : deux bureaux/atelier + accueil + sanitaires (douche/wc) Chauffage gaz individuel dans les bureaux, aérothermes dans les parties ateliers
Loyer : 3,79 € HT/m² + 20 € HT de charge



Dans la Maison des entreprises :

4 espaces de bureaux libres de 30,50 à 113,5 m² - Chauffage gaz individuel- Loyer : 3,79 € HT/m² + 20 € HT/mois de charges

Agence d'Urbanisme et de Développement Economique du Pays de Lorient (AUDELOR)
Tél. 0 805 05 00 26

● Création d'un site internet

Pour répondre aux très nombreuses demandes de renseignements, un site internet a été créé. Vous y trouverez toutes les informations concernant l'école, les instruments enseignés, les tarifs, le bulletin d'inscription à télécharger... et les actualités.



<https://ecoledemusique56.wixsite.com/plouay>



● Vie culturelle

La vie culturelle de l'école est très animée. Outre les auditions qui permettent aux élèves de se produire devant un public plus restreint, des concerts plus importants rythment l'année musicale. Par ses concerts gratuits et ouverts à tous, l'école de musique contribue ainsi à la vie culturelle des communes membres du SIVU (Calan, Inguiniel et Plouay).

● CONCERT DES PRATIQUES COLLECTIVES À INGUINIEL

Ce concert est donné chaque année à la même période à l'Espace du Scorff d'Inguiniel. Il a eu lieu cette année le 18 février. L'orchestre junior, l'ensemble de flûtes traversières, les ateliers FM, l'atelier Musiques actuelles et la chorale ado se sont succédé sur la scène. De *La danse macabre de Saint-Saens* à *Beds are burning de Midnight oil* en passant par une chanson irlandaise ou une magnifique interprétation du *Vent l'emportera de Noir désir*, les registres pratiqués par les élèves sont variés... et bien loin des clichés souvent attachés aux écoles de musique... Le public a pu apprécier la qualité du travail mené tant en pratique instrumentale qu'en chant.



La chorale ados accompagnée par les élèves musiciens sous la direction d'Isabelle Canova-Selosse.

● LA SOIRÉE CABARET

Le 24 avril, les chanteurs et chanteuses étaient à l'honneur ! L'atelier chant adultes s'est produit ainsi que des élèves en solo... de la bonne humeur mais aussi beaucoup d'émotion... Tous ont été accompagnés par les professeurs de l'école, Patrick Goyat à la basse, Philippe Le Glouet à la guitare, Dominique Le Goff à la batterie, Sonia Pouilly au piano, le tout sous la direction d'Isabelle Canova-Selosse qui anime les ateliers vocaux et dispense des cours de chant individuels.



● PARTENARIATS AVEC D'AUTRES ÉCOLES DE MUSIQUE

L'harmonie de l'école, dirigée par Ludovic Allain, professeur de trompette, accueille des musiciens des écoles de Guidel et du Pays du Roi Morvan. L'ensemble a participé à une journée de rencontre avec le 3BS Brass Band du Pays de Lorient le 14 avril et se produit aux auditions ou concerts des trois écoles de musique (le 27 janvier à Guidel, à Plouay le 31 mars).

L'ensemble de flûtes traversières dirigé par Nathalie Ouptier a joué, avec l'ensemble de flûtes de l'école de musique de Lanester, à Plouay le 31 mars et le 21 avril à l'occasion d'une audition à la médiathèque de Lanester, audition conçue comme une déambulation musicale dans les différents espaces de la médiathèque.

École de musique du Scorff au Blavet

Rue de Manehouarn

02 97 21 72 60

Ecoledemusique56@orange.fr - <https://ecoledemusique56.wixsite.com/plouay>

Convention CAF - Convention ANCV - Paiement par prélèvement mensuel



Villes jumelles

● Notre ville jumelle allemande à l'honneur

Conduite par Jean-Jacques Jaffré, vice-président des Amis du jumelage, une délégation de 19 personnes s'est rendue à Küps du 28 avril au 5 mai dernier. Outre la découverte de la belle région de haute-Franconie marquée par de nombreuses visites touristiques, ce séjour à Küps a été l'occasion de célébrer, en Allemagne, le 20e anniversaire du jumelage entre nos deux villes.

Lors de la soirée officielle le 3 mai, un cadeau chargé de symbole a été remis à Bernd Rebhan, maire de Küps : un olivier ! Lors de la venue des allemands à Plouay en 2017, le 20e anniversaire avait été marqué par la plantation d'un olivier dans le patio de la mairie... le lien entre nos deux villes est ainsi marqué par la présence de ces deux oliviers, symboles de longévité et de paix.



Au cours de ce séjour, les plouaysiens ont assisté à la levée de l'arbre de mai. En Bavière, l'arbre de Mai (*Maibaum*) est une tradition toujours forte et très ancienne. Le maibaum est devenu le symbole des villes et villages de la Bavière du Sud. Il représente l'honneur de la commune et de sa communauté et est source de compétition entre les villages bavarois, qui rivalisent d'ingéniosité et d'efforts pour se doter du plus grand et du plus bel arbre (on voit fréquemment des arbres de mai de 30 mètres de hauteur). C'est aussi une bonne occasion de faire la fête, de danser et de se retrouver autour d'un bon repas pour le 1er Mai.



● Une rue au nom de Plouay au cœur d'un nouveau quartier de Küps

Pour marquer le lien entre nos deux villes, la mairie de Küps a donné le nom de sa ville jumelle à une rue dans un nouveau quartier en cours de construction. Plouay avait déjà inscrit sa ville jumelle dans sa toponymie en baptisant le Rond-point de Küps en 2013.



VOUS ÊTES
Curieux des autres ?
Sensibles aux autres cultures ?

**Ouvrez votre foyer
Devenez famille d'accueil**



Vous souhaitez
Partager votre culture
Permettre à vos enfants de s'ouvrir au monde et de découvrir les langues

Contact

Francis Le Ruyet, Conseiller local JEV Langues
Tél. 06 89 01 27 44 - leruyetfrancis@yahoo.fr

JEV LANGUES

Des décennies d'expérience dans l'accueil de jeunes étrangers pour des séjours académiques en France

Les jeunes viennent de tous les horizons

Ils sont Australiens, Scandinaves, Italiens, Espagnols, Mexicains, Allemands, Asiatiques, Américains, etc.

Ils ont entre 14 et 18 ans

et souhaitent partager la vie d'une famille Française bénévole, découvrir la culture et le système scolaire français.

**Ouvrez votre foyer
Devenez famille d'accueil**

Plouay Ensemble

Nous nous étions engagés lors des dernières élections municipales à entamer les travaux de requalification du nord du centre-ville. Ceux-ci commenceront d'ici la fin de l'année. Il s'agit d'un projet ambitieux mais nécessaire afin de rendre plus confortable aux usagers cette partie de l'agglomération et de rendre plus attractive notre commune. Sont concernés les lieux suivants : la place Antoine Le Floch, le carrefour rue des Alliés, le boulevard des Championnats du Monde, la place du Vieux Château, la rue du Cimetière, la rue Hélène Le Chaton, la rue du Stade et la rue de Manehouarn. Ce projet s'étend sur 1,2 kms de voirie et 40 000 m² de surface à traiter. Il est le résultat de plusieurs mois d'études et de nombreuses réunions de travail et de concertation.

Cette requalification fluidifiera la circulation en hiérarchisant les voies de circulation, en prenant en compte le trafic automobile et en améliorant les intersections de rues. Elle organisera les poches de stationnement qui aujourd'hui sont anarchiques notamment place du Vieux Château. Enfin, elle développera les axes piétonniers et clarifiera les usages des espaces publics. L'enveloppe budgétaire de ces travaux est supérieure à 3 millions d'euros.

Les élus de Plouay Ensemble souhaitent également qu'une attention particulière soit portée sur le fonctionnement commercial de la commune, et plus globalement celui de la

centralité de Plouay. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à AUDELOR, l'Agence d'Urbanisme et de Développement Économique du pays de Lorient de faire une étude sur le commerce à Plouay afin de maintenir l'attractivité du centre-bourg en analysant les atouts et les faiblesses de l'offre commerciale existante, en examinant l'évolution du commerce dans la commune et à proximité, en étudiant le comportement d'achat des habitants et les possibilités de renforcement de l'attractivité commerciale.

Pour conclure, nous profitons pour saluer ici la décision du Conseil constitutionnel qui a jugé le 1er juin dernier que Jacques Le Nay n'avait commis aucune erreur lors du dépôt de son compte de campagne dans le cadre des élections sénatoriales. Comme l'indique le Conseil constitutionnel dans sa décision « L'envoi tardif du compte le 4 décembre 2017... résulte d'une carence imputable à l'expert-comptable qui disposait le 28 novembre 2017 de l'ensemble des pièces nécessaires pour établir le compte de campagne et le déposer à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. » Pour les élus de Plouay Ensemble, il s'agit d'une décision pleine de sagesse.

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous un été agréable.

Plouay pour tous

Les manifestations et les grèves de ce printemps nous rappellent que les tenants de la mondialisation sont plus que jamais à l'œuvre. Leur projet : déréguler les services et les marchés. Leur bonheur : faire fructifier leurs capitaux, amasser de l'argent. Pour cela, ils attaquent tous horizons : de nos acquis sociaux avec notre système de santé publique, l'accès aux universités, aux transports et à nos modèles agricoles. Cette logique de l'enrichissement de quelques-uns au mépris de la vie de la multitude humaine est criminelle. Et leurs tenants jugés comme tels.

Bien sûr, au plan local, cette violence financière peut sembler lointaine. Pourtant, ses victimes sont nos voisins, nos proches. Le premier niveau de la solidarité est l'entraide, ici, pour chacun d'entre nous comme pour les décisions communales. Au conseil municipal, nos interventions auprès de la Majorité vont dans ce sens. Ainsi le 22 mars dernier, nous avons déclaré : « La construction d'un budget est toujours une affaire de choix. Nous avons toujours défendu qu'à côté des aménagements et services réalisés pour le bien commun, il fallait se donner une marge de manœuvre pour des aides individuelles, marge de manœuvre plafonnée. A côté des aides de secours que gère le CCAS, nous souhaitons que la collectivité puisse répondre favorablement à certaines autres demandes de familles aux ressources modestes : par exemple, obtenir une aide pour la pratique d'un sport, d'une activité culturelle ou aider à payer la cantine. Il ne s'agit pas d'assistantat mais de solidarité et de responsabilité dans un esprit donnant-donnant.

C'est une question de choix. Par exemple, faut-il cette année acheter un aspirateur urbain Glutton pour 16 000 € comme vous voulez le faire ou affecter cette somme aux aides

individuelles, ce qui représenterait 160 soutiens à 100€ en moyenne ? Vous voyez bien que sans mettre le budget communal en péril, il est possible de mieux accompagner les Plouaysiens dans leur diversité. »

2019 verra l'aménagement du secteur nord de la ville, des arrières de la mairie à l'école Manehouarn. Cet aménagement est nécessaire et engage la commune pour longtemps. C'est une occasion à ne pas manquer. C'était le sens de nos interventions en février et mars derniers : intégrer le désenclavement du collège Marcel Pagnol dans le projet d'aménagement nord. Il est important de rien faire qui empêcherait une future extension du collège par l'intégration de la rue du stade dans son enceinte, point à préparer en préalable avec le Conseil Départemental. C'est dans ce cadre que doivent être redéfinis les circulations et stationnements.

Nous avons pu constater que pour l'association de parents d'élèves du collège, le sujet est plus que jamais d'actualité et que notre demande est bien fondée. Le ramassage scolaire du secteur concerne aussi les parents d'élèves d'Arc-en-Ciel et du Sacré Cœur. Il faut les consulter également. C'est ainsi que nous agirions.

Bel été à tous.

Les élus de Plouay pour Tous :

Joël VIOT, Katell BRIX, Séverine HAOND-DENYS, Goual BELZ

Contact : plouaypourtous@yahoo.fr

Blog : plouaypourtous.wordpress.com

NAISSANCES

Décembre 2017

- 17.12.2017 : **Bastien BARDOUIL OLLIER**
- 28.12.2017 : **Mylan, Yann, François, Bernard VÉHOVEC**

Janvier 2018

- 02.01.2018 : **Philippine, Zélie LE HÉRITTE**
- 05.01.2018 : **Soan LE DIORÉ**
- 24.01.2018 : **Nino LE DOUJET RODRIGUES**
- 25.01.2018 : **Lucas, Yann CARDALIAGUET**

Février 2018

- 02.02.2018 : **Syanna, Nadine, Marie SUHUBIETTE**

Avril 2018

- 20.04.2018 : **Lina, Margot LE MOING**

Mai 2018

- 05.05.2018 : **Janelle, Salomé TANGUY**

MARIAGES

Décembre 2017

- 09-12-2017 : **Jean-Luc LE FLOCH et Jacqueline HELLÉGOUARCH**

Mars 2018

- 24-03-2018 : **Gaël LE BARS et Jennifer PEIGNEY**

Mai 2018

- 19.05.2018 : **Anthony LE PAVIC et Aurélie ROBIC**

DÉCÈS

Décembre 2017

- 11.12.2017 : **Victor, Germain CARRÉ**, 81 ans
- 13.12.2017 : **Louis, Marie LE GOURIÉREC**, 87 ans
- 17.12.2017 : **Maria, Albertine CONAN**, veuve NICOLAS, 96 ans
- 26.12.2017 : **Lucie, Jeanne, Marie JÉGOUSSE**
veuve LE PADELLEC, 91 ans
- 31.12.2017 : **Simone, Marguerite HELLO**
veuve LE DIAGON, 86 ans

Janvier 2018

- 03.01.2018 : **Maria LUCAS** veuve PICHON, 88 ans
- 06.01.2018 : **Bernard, Adrien, Marie LE ROUX**, 58 ans
- 07.01.2018 : **Joséphine LE PESTIPON** veuve PASQUIO, 91 ans
- 11.01.2018 : **Jean, Pierre BRIGARDIS**, 68 ans
- 19.01.2018 : **Nelly, Marcelle, Marie, Joseph PLAUD**
veuve BAUCHEREL, 85 ans

Février 2018

- 03.02.2018 : **Marie, Adrienne LE COURRIC**
veuve PRIMAS, 94 ans
- 05.02.2018 : **Philippe, Marc, Régis, Marie REVEST**, 75 ans
- 09.02.2018 : **Lucie, Jeanne LE BOULCH**
épouse PERRON, 86 ans
- 12.02.2018 : **Jacques, François PRADO**, 85 ans
- 27.02.2018 : **Auguste, Louis GUENNEC**, 86 ans
- 27.02.2018 : **Suzanne, Anna QUIDU**, 86 ans

Mars 2018

- 05.03.2018 : **Yvonne, Marie, Joseph ROBERT**
veuve CHAUVEL, 83 ans
- 13.03.2018 : **Jeanne, Madeleine LE GAL** veuve YHUEL, 91 ans
- 16.03.2018 : **France, Mauricette, Claire GILBON**
veuve POIGET, 95 ans

- 19-03.2018 : **Michel, Louis KERHERVÉ**, 64 ans
- 21.03.2018 : **Roger, Joseph, Jean LE HENNE**, 87 ans
- 23-03.2018 : **Madeleine, Yvonne, Marguerite DERRIEN**
épouse CHAUVEL, 95 ans
- 25.03.2018 : **Annie GRÈS**, 56 ans
- 25.03.2018 : **Raymonde, Céline LIGNARD**
veuve LE BOULCH, 94 ans
- 31.03.2018 : **Suzanne, Marie, Louise LE CORRE**
veuve HELLO, 96 ans
- 31.03.2018 : **Anne Marie Thérèse LE STANGUENNEC**, 86 ans

Avril 2018

- 05.04.2018 : **Jean-Yves LOMENECH**, 65 ans
- 05.04.2018 : **Jean, Alban, Louis LE CABELLEC**, 87 ans
- 22.04.2018 : **Jean, Marie GUILLEMOT**, 92 ans
- 18.04.2018 : **Jean-Pierre, André LE MOUËLLIC**, 53 ans
- 28.04.2018 : **Maryse, Jeanne, Monique BÉVAN**
veuve PHILIPPE, 75 ans

Mai 2018

- 01.05.2018 : **Suzanne STÉPHAN** veuve THIÉROT, 86 ans
- 11.05.2018 : **Christiane, Ernestine, Marie MENAHES**
épouse LE GARREC, 77 ans
- 04.05.2018 : **Lucette, Germaine, Marie CHASSAING**, 98 ans
- 18.05.2018 : **Joséphine, Marie, Yvonne TANGUY**
veuve GLOUX, 87 ans
- 19.05.2018 : **René, Joseph LE GOUGUEC**, 89 ans
- 16.05.2018 : **Pierre, Yves, Alain COZIC**, 91 ans
- 30.05.2018 : **Jeannine, Marie, Hélène HELLÉGOUARCH**
veuve CARRÉ, 81 ans

